

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. David Martin, Badia Luthi, Marjorie de Chastonay, Nicolas Clémence, Christian Bavarel, Dilara Bayrak, Jean-Marc Guinchard, Jacques Blondin, Yves de Matteis, Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 18 mai 2020

Proposition de résolution pour un système d'élection digne de notre temps

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que notre Grand Conseil procède régulièrement à des élections ;
- que notre ordre du jour est extrêmement chargé ;
- la résolution 899 « Amélioration du fonctionnement du Grand Conseil » votée par notre Grand Conseil le 16 janvier 2020 ;
- qu'il est de notre devoir de faire un usage optimal de notre temps et des ressources allouées au Grand Conseil ;
- que les modalités d'élection actuelles sont restées inchangées depuis l'adoption de notre LRGC actuelle en 1985 ;
- que des outils de vote par voie digitale existent et qu'ils sont simples, performants et sûrs ;
- que la période de confinement a permis à de nombreuses institutions et sociétés d'expérimenter avec satisfaction ces systèmes de votes, notamment lors d'assemblées générales ;
- que le passage à un système de vote digital permettrait un gain de temps substantiel pour notre Grand Conseil ;
- que nous pouvons saisir l'opportunité de la nouvelle salle du Grand Conseil pour adopter de nouveaux fonctionnements,

invite le Bureau et le Secrétariat général du Grand Conseil

- à étudier toutes les possibilités de remplacer le système actuel d'élection par un système digital tout en assurant la possibilité d'un vote secret par les député-e-s et le contrôle des résultats par les scrutateurs ;
- à rendre compte de ces solutions dans un rapport au Grand Conseil ;
- à proposer une modification de la LRGC pour adopter le vote digital.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Notre Grand Conseil vit en permanence avec un ordre du jour très chargé et il est fréquent qu'une durée de 2 ans s'écoule entre le dépôt d'un texte parlementaire et son vote en plénière. Cette situation affecte clairement l'efficacité du pouvoir législatif genevois : il nous importe donc de gagner du temps chaque fois que cela est raisonnablement possible.

En réponse à cette situation, notre parlement a voté le 16 janvier 2020 à une large majorité la résolution R 899 « Amélioration du fonctionnement du Grand Conseil ». Ce texte de compromis résulte d'un travail de longue haleine de la commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil.

Lors de la session des 11 et 12 mai derniers, qui s'est déroulée dans un contexte d'urgence liée à la crise sanitaire de la Covid-19, nous étions nombreux à nous impatienter et à nous demander pourquoi le système d'élection de notre Bureau est aussi consommateur de temps.

Si la période de confinement que nous venons de traverser a permis aux plus réfractaires d'adopter les outils digitaux pour interagir avec leurs proches ou pour le télétravail, notre Grand Conseil doit lui aussi être capable de se moderniser.

De nombreuses institutions et sociétés ont expérimenté avec satisfaction des systèmes de votes digitaux, notamment pour être en mesure de tenir leur assemblée générale, malgré le confinement¹.

Vu le développement actuel de systèmes digitaux performants et sûrs, il nous faut saisir l'opportunité de notre installation prochaine dans la nouvelle salle du Grand Conseil pour moderniser nos processus.

¹ Quelques retours d'expérience ou de logiciels :

- <https://www.ictjournal.ch/news/2020-04-21/la-blockchain-securise-les-votes-de-lassemblee-generale-virtuelle-de-la-chambre-de>
- <https://www.polyas.ch/fr/vote-a-bulletin-secret>
- <https://www.easyquorum.com/logiciel-juridique/17/logiciel-juridique/vote-correspondance-electronique-AG>
- <https://www.voxvote.com/free-audience-response-system/fr/voxvote-mobile-voting-app>

En particulier, la présente résolution demande qu'un système de vote digital puisse être étudié et, le cas échéant, adopté, ce qui permettrait un gain de temps substantiel pour notre Grand Conseil.